

ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'AIN

Des animations toute l'année !

L'année qui vient de s'écouler a montré à quel point le besoin de nature et la possibilité de découvrir des grands espaces ou de prendre l'air sont importantes pour chacun. À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2021. La 6^e édition du calendrier des animations nature de l'Ain s'étoffe et rassemble cette année plus d'une centaine d'événements organisés par près de 50 associations et collectivités locales. Une nouvelle carte touristique des sites naturels 2021 accompagne ce calendrier.



MAINTENIR L'ACCÈS À LA NATURE TOUT EN RESPECTANT LES CONSIGNES SANITAIRES

L'impact de l'épidémie de Covid limite nos déplacements et rend incertaine toute programmation d'événements accueillant du public. Malgré tout, le CEN et le Département de l'Ain ont tenu, cette année, à réaliser une programmation des animations nature, à la hauteur des années précédentes, afin de permettre aux Aindinois et aux visiteurs de profiter de sorties-découvertes dans les espaces naturels.

134 animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel du département de l'Ain. Plus d'une centaine d'événements sont proposés, avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : visites crépusculaires, observations de nuit, randonnées, rencontres avec des animaux...

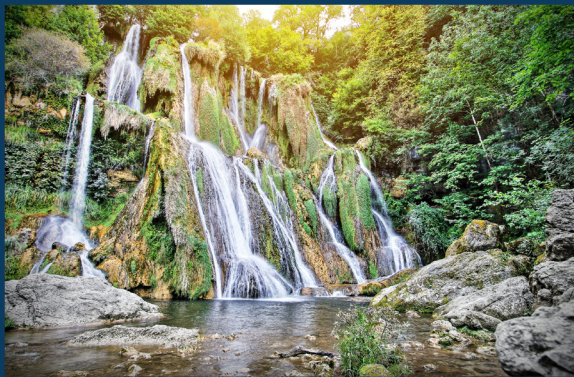
LES ANIMATIONS SONT RÉPERTORIÉES PAR TERRITOIRES :

Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtière- Plaine de l'Ain / Haut Bugey/ Bugey Sud – Valromey / Pays de Gex – Valsérine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes.

Dans l'Ain, 37 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers et des parcours d'interprétation conçus pour accompagner la découverte du lieu en autonomie.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, il est toutefois conseillé de prendre contact avec l'organisateur de l'animation pour être tenu informé des conditions d'accueil et du maintien de l'évènement.

LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) DU DÉPARTEMENT DE L'AIN



Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés : alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent de nombreuses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles. Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles. Son « Plan Nature 2016-2021 » prévoit la labellisation de 40 sites en ENS, l'ouverture au public de nombreux sites naturels et la promotion des sports de nature. Début 2021, on compte 39 ENS dans l'Ain représentant plus de 13 000 hectares.

Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr

UN LANCEMENT SOUS L'ÉGIDE DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Journée mondiale des zones humides

2 février



Tous les ans, le 2 février est la Journée mondiale des zones humides, date anniversaire de la signature de la convention internationale sur zones humides (Convention de RAMSAR, 1971). A cette occasion, en France et à l'international, des animations sont proposées durant tout le mois de février pour découvrir ces milieux entre terre et eau.

Dans l'Ain, la politique départementale des espaces naturels sensibles est intimement liée aux zones humides : plus de 3 ENS sur 4 ont des caractéristiques de zones humides (marais, étangs, prairies humides, îlons...).

Ces milieux naturels sont de formidables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle clé dans la préservation de la qualité de l'eau et la régulation du climat. À l'image du label d'excellence « rivières sauvages », les zones humides d'exception peuvent bénéficier d'une reconnaissance internationale par le label RAMSAR. Dans l'Ain, plusieurs sites naturels sont à la hauteur de ce label. En synergie avec les objectifs du « Plan Nature », le Département de l'Ain s'est engagé pour accompagner la labellisation internationale des zones humides les plus emblématiques de son territoire. Plusieurs territoires (la Dombes, le marais de Lavours...) sont en lice et préparent leur candidature pour le prestigieux label.

UN RÉSEAU ACTIF DANS L'AIN

Plus de 50 associations et collectivités locales s'investissent pour la gestion des espaces naturels et/ou l'organisation d'animations à la découverte du patrimoine naturel. C'est le cas notamment du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) qui gère plus de 85 sites avec plus de 100 collectivités engagées à ses côtés dans le seul département de l'Ain. Chaque année, environ 2 000 enfants ou adultes bénéficient d'une animation du CEN.

Plus d'infos : www.cen-rhonealpes.fr

OÙ TROUVER LE CALENDRIER DES ANIMATIONS ?

- ➔ dans tous les offices de tourisme de l'Ain
- ➔ CEN Rhône-Alpes-Antenne de l'Ain
tél. 07 88 12 51 79 / animation01@cen-rhonealpes.fr
- ➔ Département de l'Ain : direction.environnement@ain.fr
- ➔ En ligne sur : www.ain.fr

www.cen-rhonealpes.fr et sur www.patrimoines.ain.fr



Véronique Baude
Vice-Présidente
du Département de l'Ain
déléguée au Développement
Durable et au Tourisme

Nature et tourisme n'ont pas toujours fait bon ménage. Jadis, trop de tourisme abîmait notre patrimoine naturel. Aujourd'hui, à l'appui de notre politique Espaces Naturels Sensibles, le Département de l'Ain célèbre la réconciliation de l'homme avec son milieu, ponctuée de prévention, de respect, de vigilance, dans l'intérêt supérieur de notre biodiversité, garante de la qualité de l'eau et de la régulation du climat. En écho à la Journée mondiale des zones humides, plusieurs sites de l'Ain sont désormais à la hauteur du label « rivières sauvages ». Et notre Plan Nature 2016-2021 vise à labelliser 40 sites en Espaces Naturels Sensibles tout en veillant à conjuguer protection de nos sites naturels et promotion de sports de nature. Aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, 100 collectivités et 50 associations de l'Ain se mobilisent pour proposer, tout au long de l'année, des animations sur les 13.000 hectares de nos 39 Espaces Naturels Sensibles. Pour que l'homme apprivoise plus la nature. Pour que la nature accepte mieux la présence de l'homme. Une approche pragmatique de l'écologie où bon sens et sagesse donnent libre cours aux plaisirs de la découverte.



Jean-Yves Chetaille
Président du
Conservatoire d'espaces
naturels de Rhône-Alpes

Pour le CEN Rhône-Alpes, proposer des animations sur des espaces naturels permet de fédérer les citoyens de chaque territoire autour des services rendus par la nature et susciter en eux l'envie et les moyens de la préserver.

CONTACTS PRESSE